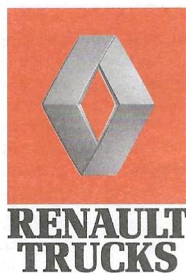


FAURIE TRUCKS BRIVE

AVENUE CYPRIEN FAURIE BP 549
19107 BRIVE LA GAILLARDE
ATL:05 55 88 90 91MAG: 05 55 88 90 95
SAS AU CAPITAL DE 820 000 EUROS
SIRET:390 017 200 00010
TVA/ CEE FR73390017200
IBANFR76 3000 4007280002092620671
BIC BNPAFRPPCTO

**Livraison**

**GRAFFOILLERIE REMI
MACONNERIE**

1060 POUGET
19120 LA CHAPELLE AUX SAIN
FRANCE

**GRAFFOILLERIE REMI
MACONNERIE**

1060 POUGET
19120 LA CHAPELLE AUX SAIN
FRANCE

grafouillereremi@gmail.com

DATE : 31/07/2025

No FACTURE : 111378

COMPTE CLIENT : 041 0000071422

NO TVA : FR94512305301

TPS OU QTE	REFERENCE	FPD	DESIGNATION	PRIX UNIT HT	% REM	PFI PORT	PRIX NET HT	MONTANT HT	C
No BDL: 0028763		Votre Commande: FV785TC		Date Entrée: 02/07/2025			Manuel Marinho		
1.0	FRS PRS020130713	479	TUBE SPIRALE ROUGE	24,19	60.73		9,50	9,50	2
1.0	FRS PRS020130714	479	TUBE SPIRALE JAUNE	24,19	60.73		9,50	9,50	2
1.0	RVI 74 85 156 765	125	EMETTEUR	221,11	5.0		210,05	210,05	2
1.0	FRS PRS020120601	479	KIT SOUFFLETTE	52,49	67.99		16,80	16,80	2
1.0	FRS GYS027527	477	NOMAD POWER PRO TRUC	519,84	51.91		250,00	250,00	2
TOTAL PIECES								495,85	

DEPUIS LE 1er MAI 2015, TOUTE PIÈCE (RENAULT TRUCKS/OKELIA/ECHANGE STANDARD) ACHETÉE ET MONTÉE CHEZ UN REPARATEUR AGRÉÉ RENAULT TRUCKS EN FRANCE, EST COUVERTE SUR INCIDENT DE CELLE-CI PAR UNE GARANTIE DE 2 ANS (Pièces, Main d'Oeuvre, Dépannage et Remorquage)

TRAITE SUR RELEVÉ A 30 JOURS FIN DE MOIS AU 31/08/2025 : 595,02						
CT	TAUX	MONTANT HT	MONTANT TVA	TOTAL NET HT	TOTAL TVA	TOTAL A PAYER TTC
2	20.0	495,85	99,17	495,85	99,17	595,02
cinq cent quatre-vingt-quinze EURO deux CENTS						
Tout montant exprimé en EUR						

**RENAULT
TRUCKS**

T.V.A. acquittée par option sur les débits, article 9, loi du 6.01.1966, décret du 19.09.1967.

La présente vente est faite aux conditions particulières ci-dessus (quantité, qualité, prix, etc.) et aux conditions générales figurant au verso. Elles prévalent sur toutes conditions d'achat. Facture payable en nos Etablissements au comptant sans escompte. **Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.** Conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, des pénalités de retard au taux annuel de trois fois le taux d'intérêt et une indemnité de 40 € sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture. **CLAUDE DE RESERVE DE PROPRIETE** : le transfert de la propriété des marchandises interviendra le jour du paiement intégral du prix en principal et intérêts. A défaut de ce dernier, le vendeur se réserve la possibilité de reprendre les marchandises livrées. Cette initiative appartient exclusivement au vendeur et n'annule pas l'application de la clause pénale. En cas d'annulation de la vente par le client, les acomptes déjà versés restent acquis au vendeur à titre de dommages et intérêts. En cas d'annulation de la vente par le vendeur, les acomptes déjà versés restent acquis au client à titre de dommages et intérêts. **VOIR AU VERSO** : conditions générales de vente, d'escompte et d'attribution de juridiction. Clause pénale - Pièces détachées et Service Après-Vente. Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de ventes et de réparations au verso de ce document et accepte qu'elles fassent la loi des parties quelles que soient les stipulations contraires sauf accord de notre part.